

COVID-19 : NOUVELLES RECOMMANDATIONS POUR LES TRAITEMENTS PREVENTIFS ET CURATIFS

La Direction Générale de la Santé (DGS) a émis le 11 juillet de nouvelles recommandations à l'attention des professionnels de santé concernant l'utilisation d'Evusheld® en prophylaxie pré-exposition et du Paxlovid® en curatif de la Covid-19. Voici une synthèse des points importants à destination des patients

EVUSHELD[®] : UNE INJECTION PRÉVENTIVE TOUS LES 6 MOIS

Ce traitement, qui associe deux anticorps monoclonaux, est recommandé à toutes les personnes (à partir de 12 ans) à haut risque de faire une forme grave de la Covid-19. Cela concerne notamment les immunodéprimés, ainsi que celles et ceux qui n'ont pas ou peu répondu à la vaccination. C'est un traitement préventif, qui permet de réduire le risque de forme grave de la maladie en cas de contamination. Il est actif contre le sous-variant BA.5 actuellement dominant. Evusheld® doit être injecté par voie intramusculaire en deux injections successives tous les 6 mois. La dose aujourd'hui recommandée est de 600 mg (contre 300 mg auparavant).

En pratique, pour les personnes concernées par ce traitement :

- Si vous ne l'avez encore jamais reçu, il vous est recommandé de le recevoir dès que possible ;
- Si vous l'avez déjà reçu une ou deux fois, mais à la dose de 300 mg, vous devez recevoir urgemment une nouvelle injection dosée à 600 mg ;
- Si vous l'avez reçu il y a plus de 6 mois, une nouvelle injection est indispensable rapidement.

PAXLOVID[®] : DES INDICATIONS CURATIVES ÉLARGIES

Associant deux médicaments, Paxlovid® est un antiviral, qui agit directement contre le virus (SARS-CoV-2) de la Covid-19. Il se présente sous forme de comprimés à avaler.

Paxlovid® est à utiliser en cas d'infection, à condition d'être pris dès le diagnostic de la Covid-19 et dans les 5 jours suivant l'apparition des symptômes. Il permet alors de réduire fortement le risque de faire une forme grave de la maladie.

Ce traitement curatif est actif contre le sous-variant BA.5.

EN CAS DE CONTRE- INDICATION AU PAXLOVID

En cas de contre-indication au Paxlovid®, Evusheld® peut être exceptionnellement utilisé en traitement curatif, après avoir été infecté par le SARS-Cov2. Dans ce cadre, il est administré par voie intraveineuse, si vous n'avez pas au préalable été traité par ce même médicament de façon préventive.

RECOMMANDATIONS

Il est aujourd'hui recommandé à davantage de personnes que jusqu'à présent. Il s'agit :

- Des personnes immunodéprimées, quels que soient leur âge et leur statut vaccinal ;
- Des personnes présentant une comorbidité à haut risque de forme sévère, quel que soit leur âge, lorsque leur schéma vaccinal est incomplet (non vacciné, absence de 1er rappel, absence de 2e rappel chez les plus de 60 ans) ;
- Des personnes de plus 60 ans même sans comorbidité lorsque leur schéma vaccinal est incomplet (absence de 2e rappel notamment).

Paxlovid® peut être prescrit par tout médecin et est disponible dans les pharmacies de ville.

**EN CAS DE DOUTE OU
POUR TOUTE QUESTION,
INTERROGEZ VOTRE
HÉMATOLOGUE OU
MÉDECIN TRAITANT**



Informer

SOURCES D'INFORMATION

- Rédaction : Franck Fontenay, ELLyE, juillet 2022
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/article/dgs-urgent>